

Mail mensuel adressé aux agents le 28/11/2025



Bonjour,

Plusieurs mois après le transfert des taxes d'urbanisme (TU) à la DGFIP, nous subissons de nouveaux effets négatifs de cette réforme mal menée. Au tour maintenant des CAUE d'en faire les frais.

Les CAUE, kézako ?

Laon, le 28/11/ 2025

Les 93 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) sont des associations départementales implantées au plus près du territoire, regroupant plus de 1 000 professionnels ; principalement des architectes, des urbanistes, des paysagistes et des conseillers en énergie. Parties prenantes de la transition écologique, ils assurent des missions importantes de service public de proximité.

Au quotidien, les CAUE ont de nombreuses missions, ils conseillent gratuitement les particuliers qui ont des projets de construction ou de rénovation, aident les collectivités locales dans l'aménagement de leur territoire en respectant l'environnement et le patrimoine, sensibilisent le grand public, dont les jeunes, aux questions architecturales, d'urbanisme et de transition écologique, et forment les professionnels de l'aménagement et de la construction.

Mais quel est donc le rapport avec notre administration, la DGFIP ?

La principale source de financement des CAUE est la taxe d'Aménagement, l'une des deux taxes d'urbanisme dont la DGFIP a récupéré la liquidation depuis le 01/09/2022.

La taxe d'aménagement est un impôt local, perçu par les communes et les départements sur chaque opération de construction, reconstruction, agrandissement de bâtiment, aménagement... Bref chaque fois qu'une de ces opérations est réalisée, le contribuable doit s'acquitter d'une taxe d'aménagement.

Or les produits de cette taxe s'effondrent depuis deux ans !

En cause plusieurs facteurs :

- le ralentissement du secteur de la construction : moins de travaux entrepris c'est moins de rentrées fiscales
- la réforme du recouvrement de cette taxe, avec une exigibilité qui intervient désormais à la déclaration d'achèvement des travaux, alors qu'elle était due au moment de la déclaration préalable auparavant : c'est donc un simple décalage de trésorerie dans le temps (et encore, pour les travaux d'importance, des acomptes sont exigibles tout au long de l'opération)
- **mais surtout le fiasco du transfert des taxes d'urbanisme à la DGFIP qui n'a pas eu les moyens, matériels, organisationnels et humains de gérer cette nouvelle mission.**

Souvenez vous !

Solidaires Finances Publiques avait dénoncé le manque de millions d'euros, entre 635 et 750, dans les caisses des collectivités locales suite à cette réforme mal gérée, c'était au tout début de l'année 2025.

Dysfonctionnements applicatifs avec la mise en place précipitée de l'appli « Gérer Mes Biens Immobiliers » (GMBI) sans le personnel informatique suffisant, manque de collègues formés, dématérialisation forcée des procédures de déclaration...

Autant d'éléments qui ont mis en difficulté, pendant de nombreux mois, les agents de la DGFIP mais aussi les usagers.

C'est maintenant au tour des collectivités locales d'en subir les conséquences.

Les CAUE sont en danger : 80 % du financement des CAUE reposent sur les taxes d'aménagement. Depuis le transfert précipité des taxes d'urbanisme à la DGFIP, réalisé dans un total amateurisme, ces structures font face à de grandes difficultés budgétaires.

La fédération nationale des CAUE recense 77 postes déjà supprimés, c'est près de 10 % des effectifs. Le mois dernier le CAUE de la Manche a été placé en liquidation judiciaire, ses 14 salariés seront tous licenciés sans aucun reclassement.

Il est peut-être le premier d'une longue liste. **Tout cela, dans la plus totale indifférence de la DGFIP !**

Pour Solidaires Finances Publiques, ces événements s'inscrivent dans la continuité de ce que nous avons dénoncé comme étant un fiasco total. La mise en place de cette réforme précipitée a déjà

entraîné une surcharge de travail pour les agents, de nombreux problèmes pour les usagers. Elle a aujourd'hui un impact sur les collectivités locales, avec ce qui s'apparente à un plan social d'ampleur pour les CAUE. Nous subissons collectivement les conséquences concrètes, pour le budget des collectivités locales, du manque de moyens accordés à la DGFIP pour exercer ses missions, dans un contexte budgétaire où l'État demande aux collectivités locales un effort de plusieurs milliards d'euros pour réduire le déficit des administrations publiques.

La DGFIP a largement atteint les limites du " faire toujours plus avec moins » !



Brèves nationales

- La Fonction Publique en grève : Save the date : mardi 2 décembre !

Les attaques contre la fonction publique prévues dans le budget en cours de discussion sont nombreuses. Suppressions d'emplois, gel des salaires, baisse des budgets des administrations... Les mesures destructrices contre les services publics qui pourtant sont au service de tous sont nombreuses.

Solidaires Fonction Publique refuse que les services publics et leurs agents servent de variable d'ajustement au nom de l'austérité imposée par le gouvernement. Les mobilisations menées depuis septembre ont permis de premiers reculs comme le renoncement de la suppression de deux jours fériés notamment et un décalage de la réforme des retraites, premier pas pour une suspension.

Solidaires Fonction Publique continue de revendiquer la suppression de la réforme des retraites Borne.

Contrairement à ce qui est régulièrement affirmé, les services publics ne sont pas un coût mais une richesse. Certains ont même pour objet d'aller chercher l'argent là où il est, notamment dans la fraude et l'évasion fiscale....

Puisque oui, de l'argent il y en a ! Il y en a aussi dans les aides publiques distribuées sans conditionnalité aux entreprises, que ce soit en termes d'emplois ou de mesures écologiques notamment. Ce n'est pas aux agents publics de payer les choix budgétaires du gouvernement qui préfère faire des cadeaux fiscaux aux plus riches plutôt que de consolider les recettes, qui sont pourtant essentielles à l'ensemble de la population. Grâce à nos mobilisations, nous devons obtenir la fin de ces mesures injustes et austéritaires. Nous devons obtenir des augmentations de salaires. Nous devons obtenir la fin de ces mesures anti-sociales.

- PSC : Côté prévoyance : l'amateurisme de la GMF Vivinter...

Les affiliations en prévoyance sont laborieuses compte tenu des dysfonctionnements de la

plateforme GMF et du peu de réactivité de ce prestataire (découverte d'une faille de sécurité). La date limite d'affiliation et de dispense en prévoyance prévue le 30 novembre est donc reportée jusqu'à fin décembre 2025.

- Calendrier du mouvement national: **la DG veut imposer un choix scandaleux !**

Un projet de modification du calendrier de la campagne de mutation a été présenté le 24 novembre lors du GT LDG mobilités. La direction générale souhaiterait ainsi fixer un calendrier allant du 19 décembre 2025 au 9 janvier 2026, soit en plein pendant les congés de fin d'année, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales et des capistes nationaux. Ainsi, point de repos pour les collègues intéressés, ni pour les équipes RH, ni pour les représentants des personnels.

Pourquoi une telle décision aux graves conséquences ? la DG veut absolument mettre en œuvre - **et quoi qu'il en coûte aux agents – au 1^{er} janvier prochain, sa réforme de nouvelle allocation et de pilotage des emplois et des effectifs** (passage des "chaises" à une évaluation en ETP (équivalent temps plein)) et a donc surtout besoin de connaître le nombre d'agents affectés dans les services. (Cette nouvelle méthode de calcul est présentée comme devant se mettre en place à partir de 2026. Elle signera la fin du fameux Tagerfip (Tableau de gestion des emplois de référence des finances publiques). Son objectif est de réduire globalement les surnombres et les vacances dans une opération de lissage transitoire...**Quelle que soit la méthode lorsqu'un pouvoir veut supprimer des emplois...il y parvient ! C'est d'ailleurs pour cette raison que nous boycotterons le GT du 2 décembre qui a comme unique objet ce sujet. (A chacun ses responsabilités !))**

À la suite, Solidaires Finances Publiques a exigé que la période de campagne d'élaboration des vœux soit étendue pour permettre aux agents d'avoir un réel temps de réflexion et de pouvoir rédiger au mieux leurs demandes et notamment pour faire valoir leurs priorités légales. Sur ce point, SFP attend une réponse **(que nous souhaitons favorable)** de la directrice des ressources humaines afin que la fin de campagne soit fixée à la mi-janvier. La direction générale tente ainsi de sacrifier donc en toute connaissance de cause l'exercice de la campagne de mutation, pourtant primordiale pour beaucoup de collègues, et préfère encore une fois la précipitation au respect des droits des collègues.



Brèves locales

- Visite du DGA à GUISE :

Nous avons été déçus d'apprendre que sa visite dans l'Aisne se résume à la participation d'une convention des cadres A et...d'un escape game...!!!

Une visite de service aurait été plus appréciée : elle aurait été l'occasion d'entendre « **la vraie vie des services** », les interrogations des personnels de son administration ainsi que les difficultés

nombreuses des agents en première ligne pour défendre l'utilité de nos missions auprès des usagers et des collectivités locales.

Lorsqu'on a vu que cette convention se déroulait à Guise, outre la beauté du Familistère, cela nous a rappelé de suite le néfaste NRP : en effet, c'est ici qu'une ancienne DDFIP, Madame Edith MARCHICA-RICOUR s'est fait huée par la population lors de la manifestation du 18/07/2019 concernant la fermeture du CFP, en présence également de nombreux élus locaux.

Que vont penser ces élus, les usagers guisards, lâchés par la DDFIP, s'ils apprenaient que cette dernière organise **un jeu d'évasion** dans leur commune ???

- PSC :

Nous nous sommes rendus à la permanence GMF le 21 novembre à la DDFIP (**environ 6 participants pour la présentation générale, sans les rendez-vous donc**) et avons appris que les **2 premiers prélèvements concernant les mois de janvier et février seraient d'un montant de 25 €**. Une régularisation complète sera effectuée sur mars (sans lissage sur les autres mois).

- Rapport d'activité 2024 du médecin du travail :

Lors de la Formation Spécialisée du 4 novembre, Madame Villette nous a exposé son rapport d'activité pour l'année 2024.

Il ressort de celui-ci que le nombre de visites occasionnelles demandées par les agents est en très forte hausse (88 ; souffrance au travail, aménagements de postes, renseignement congés maladie...) au détriment des visites périodiques (49).

Nous avons donc posé la question du retard des visites quinquennales : elle nous a répondu qu'il était de **10 ans** !

Et nous a expliqué qu'il était essentiellement dû à la crise Covid et qu'elle orientait parfois des collègues vers des téléconsultations.

- Installation d'une antenne FREE sur le site de Saint-Quentin :

Lors de cette même instance, sur le point immobilier, nous avons sollicité le prélèvement de mesures d'exposition aux ondes électromagnétiques par l'ANFR sur ce site ainsi que sur celui de la cité administrative de Laon.

- Triste nouvelle :

Madame Dominique ANCELLIN, collègue âgée de 63 ans qui travaillait à la BDV de SAINT QUENTIN, est décédée. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 7 novembre à Savy .



Nos cartons rouges et billet d'humeur

- Notre premier carton rouge :

Une visite du directeur général adjoint de notre administration dans notre département ne peut normalement laisser les organisations syndicales indifférentes...

Quoique....nous étions pourtant **la seule** présente à GUISE ce 25 novembre.

Nous avons distribué 2 tracts aux cadres A **réquisitionnés (sans kit de survie)** pour cette occasion (pas d'absence acceptée sans argument valable à plaider auprès de sa hiérarchie) : un concernait les débats sur le budget 2026, nouvelle année noire pour les agents de la DGFIP et l'appel à la grève du 2 décembre; l'autre tract, avec le violentomètre Solidaires, était dédié à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (sujet qui aurait pu d'ailleurs être mis à l'ordre du jour de cette convention).

Concernant le déroulé de la journée, la salle où s'est déroulée la convention était glaciale ! **Un comble dans un lieu où l'on fabrique des poêles !**

A quand une convention de collaborateurs A, B et C réquisitionnés au village d'entraînement de combat de Jéoffrécourt (CENZUB-Camp militaire de Sissonne) ???

- Notre second carton rouge : "Ils osent tout !"

«Ceci est une œuvre de fiction. Toute ressemblance avec des personnages ayant réellement existé serait purement fortuite»...

Restez bien assis et lisez en pièce jointe l'arrêté du 21 octobre 2025 précisant la composition du jury de sélection des inspecteur(trice)s des finances (IGF).

Le premier nom est remarquable de part sa fonction. (le 4e également...cf l'image en tête de ce mail)

A découvrir : <https://www.decideurs-rh.com/tendances-rh/60090-paul-sauveplane-alan-la-transparence.html>

Dans la période, **LA** personne qu'il ne fallait pas placer dans un jury, sauf à être déconnecté de tout ou sciemment provocateur. **Ou les deux...**

Laon, le 28/11/ 2025

- Notre billet d'humeur :

Au niveau national, un groupe de travail s'est enfin réuni pour évoquer les sujets du SPL : le dernier GT dédié datait de 2020 !

Cela permet de se forger une idée de la volonté réelle de la DGFIP de s'emparer pleinement des problématiques de la sphère SPL, qui reste, à l'heure actuelle, le parent pauvre du dialogue social à la DGFIP.

De plus, Solidaires Finances Publiques ne peut que déplorer la durée insuffisante prévue, d'une simple demi-journée, après 5 ans de silence. **La sphère SPL ne mérite-t-elle que 3h de discussion tous les 5 ans ?**



La légitime bonne note du mois

L'option 1 de la prévoyance est désormais accessible à tous, y compris aux agents en arrêt maladie et en temps partiel thérapeutique, qui étaient jusqu'alors les victimes du choix de l'administration et de la GMF.



La citation du mois

"Ne vaut-il mieux pas réaliser sur le terrain de la vie pratique, en étudiant les données de l'expérience, que d'ambitionner d'abord l'honneur de se faire connaître par des projets de réformes ou d'institutions, qui souvent se consomment en vaines paroles ou en essais infructueux ? Il m'a paru plus sage d'agir que de parler ; j'ai vu dans cette ligne de conduite l'accomplissement d'un double devoir : ne pas occuper inutilement le public d'idées que l'expérience eût pu condamner, et n'avoir à l'entretenir que de vérités sur lesquelles les faits aient permis de prononcer un jugement

que la postérité pourra sanctionner": Conférence au personnel de Mr Jean-Baptiste GODIN du 16 novembre n° 1877, Le Devoir, t. XVIII, p. 706).

Contactez votre section locale:



Contact : Philippe LEGRAND : 07 69 44 91 60

Si vous souhaitez ne plus recevoir de message, merci de nous écrire à solidairesfinancespubliques.ddfip02@dgfip.finances.gouv.fr



Laon, le 28/11/ 2025